



SCOT Sud Gard : un territoire résidentiel au carrefour de l'emploi

La richesse et la diversité des espaces naturels, la présence et la proximité de pôles d'emploi font du SCOT Sud Gard un territoire attractif, particulièrement pour les familles d'actifs avec enfants. Même en légère baisse, la croissance démographique demeure importante : + 1 % par an entre 2006 et 2011. Bien desservi par les voies de communication, le caractère résidentiel du territoire se développe et avec lui les déplacements domicile-travail. En effet, en s'installant en dehors des grands pôles d'emploi que sont Nîmes, Beaucaire, Vauvert et Saint-Gilles, pôles qui sont aussi les mieux équipés, les ménages allongent non seulement leur déplacement pour aller travailler mais aussi pour accéder aux équipements et services. L'évolution démographique, les déplacements, le niveau des revenus et les caractéristiques de l'habitat mettent en évidence une ségrégation spatiale entre le nord-ouest et le sud du territoire. La maîtrise de l'urbanisation, le développement d'emplois de proximité et la gestion des espaces sont autant d'enjeux pour un développement équilibré du territoire et pour le maintien de son attractivité dans l'avenir.

Pascale MARASOVIC, Insee

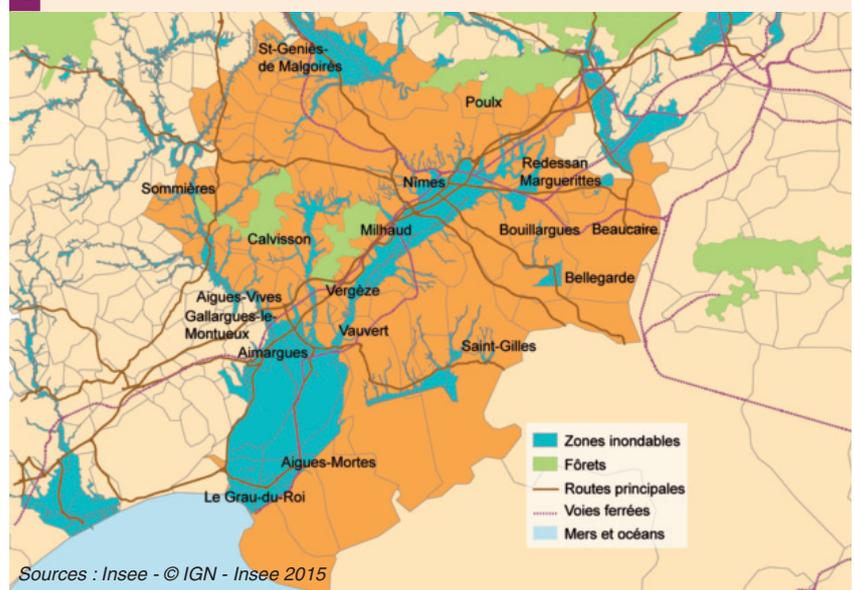
Un territoire à forts enjeux environnementaux

Le territoire couvert par le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) Sud-Gard comprend 370 000 habitants, et est constitué de 81 communes dont la ville principale est Nîmes, Préfecture du Gard (*figure 1*). Réunies autour du SCOT, ces communes ont pour objectif un développement durable et cohérent de leur territoire. La richesse et la diversité des espaces naturels sont un atout en termes de qualité de vie et de biodiversité. Plus de la moitié du territoire du SCOT est identifiée à très forte valeur patrimoniale par les inventaires faunistiques et floristiques. Près d'une commune sur deux est concernée par une protection Natura 2000. La surface boisée recouvre plus d'un quart de sa superficie, et près de la moitié est couverte par un schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Parallèlement le territoire est fortement soumis aux risques naturels. En 2012, la vulnérabilité du SCOT est forte face aux incendies de forêt ou risques inondations, 47 % de sa surface est en zone inonda-

ble, 59 % de la population y réside. Dans ce territoire à forts enjeux environnementaux, la maîtrise de l'urbanisation et la gestion des espaces face à l'accueil ou au maintien des populations et des activités économiques, ap-

paraissent plus complexes. D'autant que la situation géographique du SCOT Sud Gard, à moins d'une heure de Montpellier, d'Alès, d'Avignon ou d'Arles, favorise son attractivité démographique.

1 Le territoire du SCOT Sud Gard



Une forte croissance démographique qui ralentit

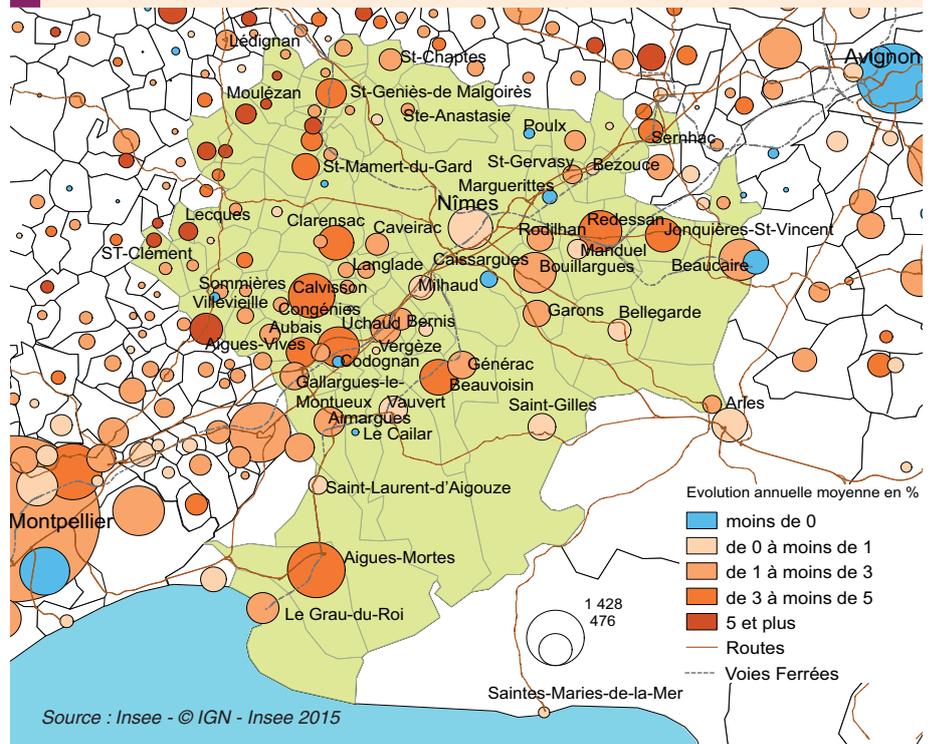
Depuis 1962, la population du SCOT a doublé sous l'effet d'une forte attractivité du territoire, mais la croissance démographique, qui progressait au rythme de + 1,6 % par an entre 1999 et 2006, a ralenti. Entre 2006 et 2011 le rythme moyen annuel de croissance est de + 1 % par an, avec une contribution de même ampleur entre l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) et les migrations résidentielles. En moyenne, le territoire du SCOT gagne 3 500 habitants par an entre 2006 et 2011, contre 5 300 sur la période précédente. Le solde naturel progresse grâce à une hausse moyenne de + 600 naissances par an sur la période 2006-2011. Celui des entrées et des sorties baisse de plus de la moitié, passant de + 4 000 personnes par an entre 1999-2006 à + 1 800 par an entre 2006-2011. Il ne représente plus les trois quarts de la croissance démographique.

L'évolution de population se fait principalement en dehors de Nîmes et des communes les plus peuplées. Parmi les 5 communes les plus habitées du SCOT, seule Beaucaire, 2^e commune après Nîmes en termes de population, a un taux d'évolution comparable à celui du territoire. Bellegarde, Vauvert, Saint-Gilles et Nîmes, principales villes du SCOT ne jouent pas de rôle moteur dans la croissance démographique (figure 2). Entre 2006 et 2011, + 17 700 habitants supplémentaires résident sur le SCOT, dont 850 à Nîmes. La population de la ville centre se stabilise. Les territoires de la deuxième couronne de Nîmes, plutôt à l'ouest du territoire, le long de l'autoroute A9 ou entre la RN116 et la RN113 et à l'est, le long de la RN999 en direction de Beaucaire sont plus dynamiques. Dans le sud du SCOT, Aigues-Mortes connaît la plus forte croissance en nombre de personnes (+ 1 400), ce qui lui permet de dépasser en taille sa voisine, le Grau-du-Roi.

Un territoire résidentiel au carrefour de l'emploi

La proximité de zones concentrant de l'emploi participe de l'attractivité et du maintien de la population. Au centre d'une étoile ferroviaire et routière, Nîmes confère au SCOT de nombreuses possibilités de rapprochements ou d'axes de développement. Les autoroutes, la ligne TGV et l'ensemble des réseaux de transports permettent des accès rapides au territoire. Nîmes et la proximité des villes de Montpellier, d'Arles, d'Avignon, ou d'Alès attirent des nouveaux habitants, notamment grâce aux emplois qui y sont proposés et à leur accès facilité (Audric, 2015). En 2011, 54 % des nouveaux arrivants dans le SCOT sont des actifs, dont les trois quarts sont en emploi. Ces mobilités résidentielles participent à une augmentation de la population active entre 2006 et 2011, trois fois plus rapide que dans le territoire de référence (méthodologie) : + 1,2 % par an dans le SCOT, contre + 0,4 %. Le SCOT offre 132 000 emplois pour une population résidente en emploi

2 Évolution de population du SCOT Sud Gard entre 2006-2011



de 138 000 personnes. Seuls 80 % des actifs occupés résidant sur le SCOT y travaillent, ils sont 88 % dans le territoire de référence.

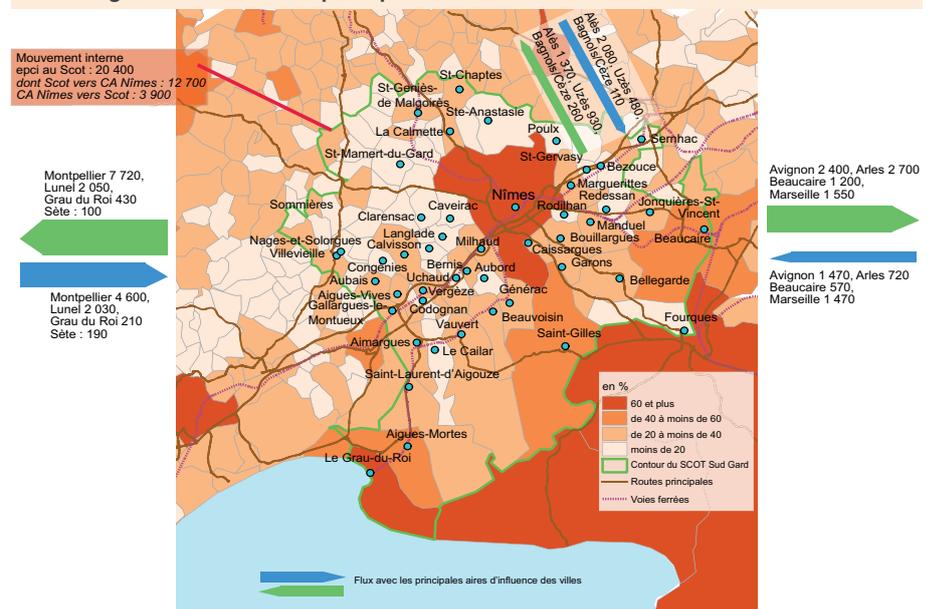
Des déplacements plus nombreux pour les travailleurs résidents dans le SCOT mais des distances à l'emploi plus courtes

Pour l'ensemble des actifs en emploi du SCOT, la moitié des emplois est à moins de 6 km du lieu de résidence et s'effectue en moins de 10 minutes. C'est moins que sur le territoire de référence : 7 km et 12 minutes. Cependant, le nombre de déplacements y augmente davantage que dans les autres SCOT, + 14 % sur 5 ans, contre + 11 %.

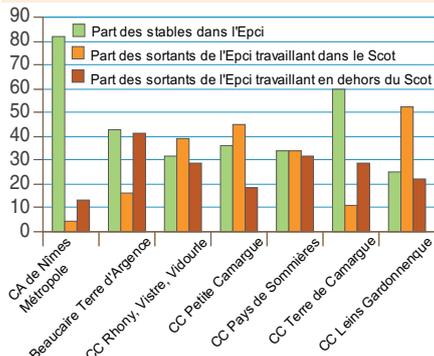
De moins en moins d'actifs du SCOT résident et travaillent dans la même commune. Ils sont 46 % en 2011 contre 48 % en 2006. En même temps, de plus en plus d'actifs travailleurs ont un emploi en dehors du SCOT : 20 % en 2011 contre 18 % en 2006 (figure 3).

Outre les nombreux déplacements internes au SCOT, 20 400 déplacements domicile-travail sont principalement orientés vers la Communauté d'Agglomération de Nîmes, concentrant grand nombre d'emplois, mais pas seulement (figure 4). Pour se rendre à leur travail, 47 600 personnes se croisent chaque jour aux frontières du SCOT ; 26 800 actifs en sortent, 20 800 y entrent.

3 Part d'actifs résidant et travaillant dans le SCOT Sud Gard et échanges d'actifs avec les principales aires d'influence



4 Les déplacements domicile-travail dans le SCOT par EPCI



Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation principale

Près de 10 000 sorties par jour vers les aires urbaines de Montpellier et de Lunel

7 700 personnes résidentes du SCOT travaillent dans l'aire urbaine de Montpellier, principale zone d'échanges du SCOT Sud Gard, soit 30 % des actifs qui travaillent en dehors du SCOT. La région Paca en attire presque autant, dont les trois quarts dans les aires d'Arles et d'Avignon. Vers le nord, les déplacements sont aussi nombreux.

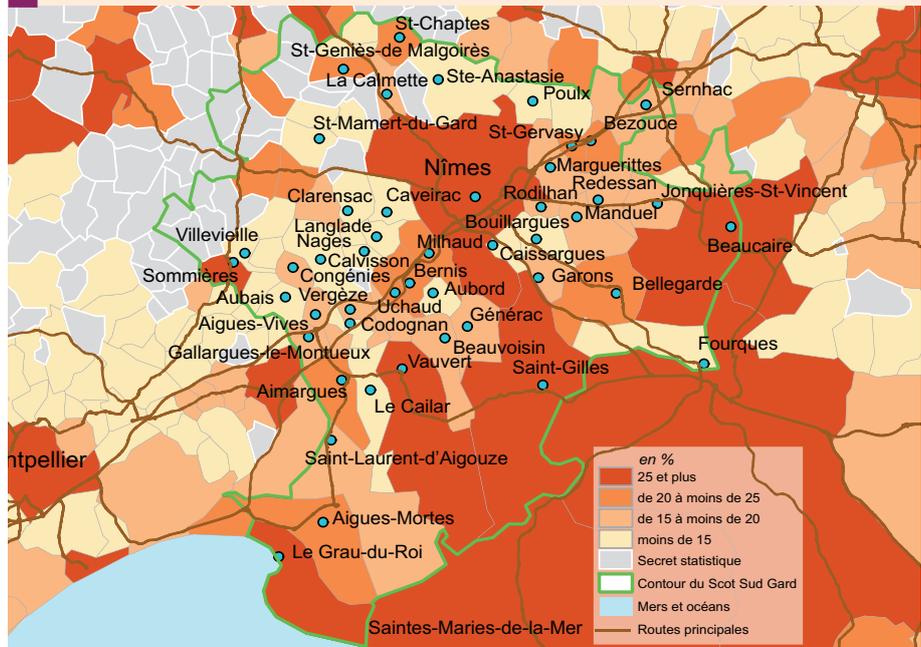
Pour un travailleur sur deux quittant le SCOT, le temps de trajet à l'emploi est de moins de 45 minutes. Les temps d'accès, s'ils sont acceptables, sont proches du seuil critique. Dans l'hypothèse d'une hausse des coûts des déplacements ou de détérioration des temps d'accès à l'emploi de par l'engorgement des routes par exemple, les ressorts de l'attractivité pourraient être altérés. A fortiori, le développement local de l'emploi apparaît comme un enjeu en matière de réduction des temps de trajet et de développement économique et social de la population, mais aussi un enjeu environnemental. Les déplacements se font majoritairement en voiture (80 %) et leur empreinte écologique est notable, avec une émission de CO₂ de 660kg/an/personne (600 kg pour le territoire de référence).

Une ségrégation spatiale en termes de revenus et d'habitat

Malgré une forte progression de l'emploi au sein du SCOT (+ 0,9 % par an contre + 0,2 % dans la zone de référence) et la proximité de pôles d'emploi, une partie de la population du SCOT est éloignée du monde du travail. Le chômage en 2011 touche 17 % de la population active, soit 3 points de plus que sur la référence. Les taux d'activité et d'emploi dans le SCOT sont inférieurs à ceux de la référence : 69,8 % dans le SCOT contre 70,2 % dans la référence pour les taux d'activité et 58 % contre 61 % pour les taux d'emploi.

La fragilité sociale est plus marquée dans le SCOT que dans le territoire de référence. Le revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal, 21 790 euros, lui est inférieur de 6 %.

5 Part de la population à bas revenus en 2013 dans les communes du SCOT Sud Gard



Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation principale - © IGN - Insee 2015

La part de la population couverte par le RSA socle est relativement élevée, (9 % contre 6 %), tout comme celle bénéficiaire de la CMU (12 % contre 8 %). Entre 2009 et 2012 les évolutions sont aussi plus marquées. La fragilité sociale est concentrée sur Nîmes, mais aussi sur Beaucaire, Saint-Gilles et Vauvert. Dans ces communes, plus du quart de la population vit avec un bas revenu (figure 5), proportion très élevée par rapport au territoire de référence. Ces communes ont accueilli peu ou pas d'habitants supplémentaires depuis 2006. La hausse des logements vacants, reflet d'un habitat en attente d'occupant, en cours de rénovation ou trop dégradé pour être occupé, est le signe d'une désaffection résidentielle.

Le développement du territoire s'accompagne d'une ségrégation spatiale de l'habitat en termes de mixité entre habitat individuel et collectif et de taille entre famille et personne seule. La majorité des maisons individuelles se situe dans le périurbain.

Au sein du SCOT, le parc locatif social est relativement peu développé avec seulement 20 300 logements, soit 13 % du parc des résidences principales contre 17,4 % en référence. Il offre peu de logements individuels : 11 % contre 16 % en région et fait l'objet d'un taux de vacance également fort (5,4 %). Proposer une offre cohérente de logements en lien avec les caractéristiques socio-économiques des ménages semble un enjeu pour l'équilibre du territoire. Pour cela, le SCOT devra composer avec non seulement une croissance forte du nombre des ménages mais aussi une évolution de leur profil. Le nombre de personnes seules s'accroît, elles sont 58 000 dont la moitié à Nîmes, mais leur part est plus faible qu'ailleurs (33 % contre 36 % en référence) et les familles avec enfants sont majoritaires.

Les familles avec enfants sont majoritaires

Pour les nouveaux arrivants, l'attractivité du SCOT semble reposer sur la proximité de l'emploi et la recherche d'une qualité de vie. Les migrations résidentielles d'actifs de plus de 26 ans (Audric, 2015), souvent en couple avec un enfant, et la hausse des naissances, (4 500 en moyenne depuis 2005), expliquent en partie l'ancrage des familles avec enfants dans le SCOT. En 2011, 103 000 familles résident dans le SCOT, soit 5 200 de plus qu'en 2006, et plus de la moitié est composée de couples avec enfants (54 % contre 50 % dans la référence ou en région). En raison de ces comportements migratoires liés à l'attractivité du SCOT, les familles sont surreprésentées dans les communes où les évolutions de population sont les plus fortes.

Au nord, comme à l'ouest du SCOT, les politiques publiques d'accueil des nouveaux arrivants, le prix du foncier plus favorable, et la présence des axes de communication interfèrent dans les choix résidentiels. Or, ces nouveaux choix d'installation remettent en cause l'équilibre entre les besoins de ces populations nouvelles et l'offre de services et d'équipements principalement implantés dans les villes les plus importantes. Ils accentuent aussi la ségrégation sociale et spatiale du SCOT. A terme, l'attractivité des populations constitue un enjeu en matière d'emploi et de niveaux de vie, dans une perspective de développement durable. ■

SCOT Sud Gard

Le périmètre du SCOT Sud Gard regroupe 7 EPCI dont 1 agglomération, sur environ 1 700 km². En 2007, le territoire a approuvé une 1^{ère} génération de SCOT qui doit être révisé d'ici 2017. Le diagnostic du territoire est non seulement un élément obligatoire du document, mais c'est l'occasion de prendre connaissance du fonctionnement de celui-ci. Le territoire comptait 350 000 habitants en 2007 et prévoyait d'en accueillir entre 40 et 50 000 supplémentaires en 10 ans. Qu'en est-il à la veille de la réalisation d'un nouveau document ?

Depuis le SCOT de 2007, son territoire a évolué et connu de nombreuses mutations (accroissement de la population, accueil de nouveaux arrivants, étalement urbain, périurbanisation croissante...). Par conséquent préparer un nouveau document de planification nécessite de réaliser un nouveau portrait de territoire pour mesurer des évolutions dans de nombreux domaines (migrations, installations, taille des ménages, revenus...) depuis 2007, sur lesquelles les élus se baseront pour construire la stratégie d'aménagement du Sud Gard. Ainsi, cette étude en partenariat avec l'Insee s'est appuyée sur un comparatif avec des SCOT aux caractéristiques similaires pour dégager les spécificités du SCOT Sud Gard.

Le SCOT de 2007 est basé sur un projet de territoire à la croissance de population de + 1,4 % localisée essentiellement sur les principales communes, ainsi qu'une volonté de préserver un cadre de vie et de valoriser ses ressources. Cependant, la croissance de population, bien que dynamique, est principalement périurbaine, en dehors des pôles urbains. L'attractivité du SCOT, notamment pour de jeunes actifs avec enfant, est une force pour ce territoire en devenir, en particulier entre Nîmes et Montpellier. Néanmoins, une fragilité sociale caractérise sa population. Malgré une augmentation de l'emploi, celui-ci croît moins vite que la population active. L'ensemble de ces constats éclairent l'élaboration du prochain projet de territoire. Des objectifs de créations de logements, d'emplois, de facilitation des mobilités sur un territoire contraint seront à définir pour préserver l'environnement, un des principaux atouts d'attractivité et enjeu d'avenir au regard de la préservation des terres agricoles et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Définitions

Un **Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)** est un document de planification introduit par la loi Solidarité Renouvellement Urbains -S.R.U.- de décembre 2000. Il a une portée réglementaire. Il traduit un projet de territoire, sur un périmètre librement choisi, qui repose sur des grands objectifs souhaités par les élus.

Le document vise la cohérence de l'ensemble des politiques publiques locales et nationales : de l'environnement, de l'habitat, des déplacements, de développement économique, des équipements et des services.

La loi Engagement National pour l'Environnement (loi Grenelle 2) de juillet 2010 est venue renforcer les SCOT de même que la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) du 26 mars 2014.

Méthodologie

Une analyse basée sur la comparaison de territoires

Dans le cadre de cette étude, le SCOT Sud Gard est comparé à un ensemble de SCOT présentant des caractéristiques similaires. Ce territoire de référence a été construit en choisissant 9 SCOT de nature comparable : SCOT Bourg-Bresse-Revermont, SCOT Plaine du Roussillon, SCOT Agglomération de Charleville Mézieres, SCOT du Blaisois, SCOT du pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, SCOT Sud Corrèze, SCOT du Pays de Loire Angers, SCOT du Pays de Brest, Flandre-Dunkerque.

Insee Languedoc-Roussillon

274, allée Henri II
de Montmorency
34064 Montpellier Cedex 2

Directeur de la publication :

Francis Vennat

Rédaction en chef :

Magalie Dinaucourt

ISSN 2416-9625

© insee 2015

Pour en savoir plus

- Audric S., « SCOT Sud Gard : entre 414 700 et 465 300 habitants en 2030 », Insee Languedoc-Roussillon, *Insee Analyses* n°12, mai 2015
- Dadoun C., « Les cantons de Beaucaire, d'Aramon et de Villeneuve-Lès-Avignon : deux réalités économiques et sociales », Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n°5, septembre 2013
- Canonéro B., Gidrol J.C., « Perspectives démographiques et de résidences principales en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2030 », Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n°2, février 2014

